

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ANRS renforce son potentiel pour lutter contre l'hépatite C

L'ANRS anime, coordonne et finance les recherches cliniques, thérapeutiques et en santé publique sur l'hépatite C, en France, depuis 1999.

Des groupes de réflexion réunis l'an dernier par l'ANRS ont défini des orientations scientifiques sur le VHC (virus de l'hépatite C) qui ont été proposées à la communauté scientifique et médicale¹, avec pour objectif de susciter l'émergence de nouveaux projets, dans une dynamique interdisciplinaire et collaborative. Une démarche pragmatique qui s'accompagne aujourd'hui d'un effort important d'animation et d'information parmi les spécialistes de l'hépatite C.

L'ANRS vient de se doter de nouvelles instances scientifiques en soutien de cette politique incitative. La première, présidée par le Pr Jean-Michel Pawlotsky (Hôpital Henri-Mondor, Créteil), est chargée d'animer les recherches cliniques et physiopathologiques, ainsi que celles consacrées aux hépatopathies graves (Action coordonnée 20) ; la seconde coordonne et évalue les essais thérapeutiques (Action coordonnée 24) (Président : Pr Stanislas Pol, Hôpital Necker). Une troisième instance, consacrée à la recherche en santé publique, devrait compléter prochainement ce dispositif. Enfin, l'évaluation des projets cliniques et en santé publique est confiée à une nouvelle commission (CSS 4) dont la présidence est assurée par le Dr. Jean Dubuisson (CNRS FRE 2369/Institut Pasteur, Lille) .

Cinquante-sept projets de recherche ont été financés par l'ANRS depuis 3 ans. Parmi ceux-ci, quatre essais thérapeutiques, sept études physiopathologiques et trois études en santé publique sont en cours de réalisation. Ainsi, deux essais thérapeutiques s'intéressent aux personnes co-infectées par le VIH dont on estime le nombre entre 15000 et 30000 personnes en France. Deux autres essais devraient apporter des réponses thérapeutiques aux 30 à 50% de malades qui ne répondent pas aux traitements disponibles actuellement (les « non-répondeurs »).

Les études physiopathologiques actuellement soutenues permettront de mieux comprendre les mécanismes biologiques, en particulier viraux et immunologiques, en jeu au cours de l'infection par le VHC. Une étude de cohorte évalue l'impact d'une trithérapie anti-VIH sur l'infection par le VHC chez des patients co-infectés.

Enfin, les projets en santé publique s'intéressent au corps médical face au VHC, un autre aux usagers de drogues ou encore au risque de transmission du virus au cours de l'assistance médicale à la procréation chez des couples dont l'un des partenaires est infecté par le virus.

Le budget que l'ANRS a consacré à cette thématique depuis 1999 est de 60 millions de Francs, dont 20 ont été engagés cette année. Ce budget représente environ 8% du budget de l'ANRS en 2001. Douze nouveaux projets ont été retenus lors du dernier appel d'offres biennuel de l'ANRS, en mars 2001.

¹ Voir le dossier de presse de l'ANRS du 28 février 2001 et le numéro spécial d'ANRS Information « Accroître l'effort de recherche sur l'hépatite C », Février 2001